

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XV

MONTREAL, AVRIL 1897

No 12

SOMMAIRE.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Érection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses—Association dentaire de la province de Québec.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Les dessins industriel et perspectif à l'école primaire—Leçon de choses : Les matières colorantes—Hygiène et économie domestique—Composition : *Il ne faut pas se fier aux apparences, il faut modérer ses désirs*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Homonymes français—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Le système métrique (suite).—LECTURE POUR TOUS : Variétés—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—TABLE DES MATIÈRES.—ANNONCES.

Conférence pédagogique.

La prochaine conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier aura lieu vendredi, le 28 mai prochain.

M. J.-S. Teasdale donnera la seconde partie de son travail sur l'enseignement religieux.

M. L. Larose traitera de l'enseignement du dessin.

Les hautes études que ce dernier a faites, sous la direction des grands maîtres de Paris, le mettent évidemment en état de traiter cet important sujet de l'enseignement du dessin, comme il con-

vient de le faire. C'est, par conséquent, une excellente occasion pour tous les professeurs qui ont à faire du dessin dans leur classe, de venir l'entendre.

Le sujet de discussion sera le suivant :

De l'enseignement des LEÇONS DE CHOSSES : Son importance.—Matières que l'on peut inculquer aux enfants par ce moyen.—Temps que l'on doit y consacrer dans les différents cours primaires.

MM. H. Bergeron et N. Brisebois discuteront contradictoirement ce sujet.

Il sera aussi question du projet de fonder une association générale des instituteurs de la province.

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 mars courant (1897), de détacher de la paroisse de "Portneuf", comté de Portneuf, les lots Nos 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68 et 69, du cadastre de la paroisse de "Saint-Basile", dans ledit comté, et les annexer de nouveau (pour les fins scolaires) à ladite paroisse de Saint-Basile.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1897.—*Gazette officielle*, 20 mars dernier.